

Dijon, le 03 février 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE (4 pages)

### Des nouveaux lauréats en Côte-d'Or pour une alimentation locale

France relance consacre tout un volet de son plan de relance à **l'agriculture** et plus particulièrement au développement d'une **alimentation locale, durable, responsable et résiliente**. Les objectifs sont d'accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français, de reconquérir une souveraineté alimentaire mais aussi d'accompagner l'agriculture et plus particulièrement les agriculteurs dans leurs adaptations face au changement climatique. Les enjeux sont multiples : **environnementaux** pour aller vers des modèles favorisant la biodiversité, **sanitaires** pour la prévention des risques, **économiques** et **sociétaux** pour une meilleure rémunération des producteurs...

La Côte-d'Or est l'un des deux départements de la région qui concentre le plus d'exploitations, puisqu'avec la Saône-et-Loire ils concentrent à eux deux 57 % du nombre d'exploitations totales.

Déployé durant l'année 2021, le volet « **alimentation locale** » de France relance a permis en Côte-d'Or de soutenir **36 projets** (jardins partagés, alimentation locale et solidaire, projets alimentaires territoriaux), pour plus de 1,9 M d'euros de subventions.

Les 11 derniers lauréats ont été retenus en décembre 2021 et janvier 2022.

\*\*\*\*\*

## **Jardins partagés** **15 projets retenus**

Lancé en février 2021, l'appel à projets pour soutenir le développement de jardins partagés ou collectifs (déjà existants ou non), dans les zones urbaines ou périurbaines s'inscrit dans le cadre du volet alimentation locale de « France relance ».

Il a permis la prise en charge des investissements matériels comme des outils de jardinage, des fournitures ou la pose d'équipements mais aussi des investissements immatériels, tels que des prestations d'ingénierie et des études de sols.

Les bénéficiaires de cette aide sont des associations, des collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que des bailleurs sociaux publics.

Suite à une première vague plus que satisfaisante, l'enveloppe de cet AAP a été réabondée à hauteur de 20 000 €.

**15 dossiers ont été acceptés en Côte-d'Or (sur 73 au niveau régional) pour 182 449,81 euros de subventions :**

- **Mutualité française bourguignonne ;**
- **Mairie de Gevrey Chambertin ;**
- **L'association Eden des passionnés (Gevrey Chambertin) ;**
- **Association des jardiniers de Quetigny ;**
- **Commune de Semur en Auxois (financement de 3 projets dont un projet culturel et éducatif porté par le théâtre et un projet dans un quartier HLM) ;**
- **REZO'FET'ART (Dijon) ;**
- **Association le Jardin de l'Ecluse (Longvic) ;**
- **Association des jardins Abbé Lemire (Saint Apollinaire) ;**
- **Association du jardin du Mont des Musées (Dijon) ;**
- **Association Léo Lagrange (Dijon) ;**
- **Association Jardins et vergers de Marsannay (JVMC) ;**
- **Mairie de Dijon ;**
- **Mairie de Marsannay.**

Les 4 derniers lauréats sont les projets subventionnés lors de la deuxième vague.

\*\*\*\*\*

## **Alimentation locale et solidaire** **10 projets soutenus**

**Au total, 10 projets ont été soutenus en Côte-d'Or pour 211 641 euros de subvention.**

Première édition de l'AAP : 4 projets avaient pu être soutenus pour **64 901 euros d'aides**, portés par les associations "La Coop des sources", "Episourire", le Secours Catholique et La ferme de Barboulotte.

Ces projets portaient sur :

- l'achat de matériels pour l'approvisionnement d'épicerie solidaires ;
- la création d'une activité de maraîchage, comme à Missery ;
- l'achat d'un véhicule itinérant ;
- l'expérimentation de tiers-lieux nourriciers ;
- le financement d'ateliers collectifs de cuisine en lien avec des centres d'action sociale.

La seconde édition de l'appel à projets départemental « **Alimentation locale et solidaire** » a été lancée le 4 octobre 2021 et s'est clôturée le 21 novembre 2021.

**6 projets** ont été sélectionnés pour être subventionnés à hauteur de **146 740 euros** au total :

- **Goût du local** (Soissons sur Nicey) : création d'une entreprise pour la vente de produits locaux en circuits courts avec point de vente et service de livraison mis en place permettant de grouper la production des agriculteurs du secteur (Plaine de Saône).
- **Court circuit 21** (Chenôve) : investissement dans du matériel pour alimenter le magasin participatif et collaboratif.
- **Local foodij** (Dijon) : mise en place de plusieurs « *drive* » Locavor pour rendre possible l'accès des produits locaux aux personnes à mobilité réduite de la métropole dijonnaise.
- **PETR Auxois Morvan** (Vitteaux) : accompagnement technique afin d'aider à la structuration des producteurs locaux et des circuits courts pour assurer une meilleure accessibilité des produits locaux.
- **Association Defis 21** (Talent) : création d'une ferme agri-culturelle le long des berges du Canal de Bourgogne, en développant l'accès aux produits de cette ferme pour les personnes en situation d'isolement ou de précarité et en investissant dans du matériel pour le local de vente et la livraison.
- **EARL de la Creusotte** (Darcey) : participation au projet collectif de 5 exploitations agricoles du même secteur (élevage dans l'Auxois) par l'achat d'un camion frigorifique collectif pour livrer des produits bio et locaux aux clients en zone rurale.

\*\*\*\*\*

## Projets alimentaires territoriaux

**Les projets alimentaires territoriaux (PAT) visent à renforcer le développement d'une agriculture ainsi qu'une alimentation locales et durables.** Ils jouent un rôle important pour accélérer la transition agricole et alimentaire en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.

Le plan de relance dédie 80M d'euros au déploiement de ces projets, dont **4,3 M d'euros** ciblés spécifiquement à la région Bourgogne Franche-Comté.

**46 initiatives** soutenues dans le cadre des **Projets Alimentaires Territoriaux en Bourgogne-Franche-Comté à travers l'AAP national ainsi que l'AAP régional**, dont **11 localisées en Côte d'Or pour plus de 1,5 M d'euros de subventions.**

Dans le cadre du volet de soutien aux investissements (AAP régional), **9 dossiers** ont été retenus en Côte-d'Or au fil des 4 vagues de sélections pour **1 312 159 euros d'aides** :

- déploiement du PAT du Pays Beaunois ;
- programme alimentaire du syndicat mixte du Pays Seine et Tilles en Bourgogne ;
- construction d'une légumerie centralisée dans le cadre du projet alimentaire territorial de Dijon Métropole ;
- projet alimentaire territorial départemental de la Côte-d'Or ;
- création d'un laboratoire de découpe et de transformation collectif et d'un magasin de producteurs locaux en Pays Auxois Morvan (GIEE Les éleveurs de la Côte Verte) ;
- construction d'un outil collectif de stockage/logistique dans la CC Auxonne Pontailler Val de Saône ;
- commercialisation collective des produits par REPAFEB ;
- création de la légumerie du Conseil départemental de Côte-d'Or sous forme de chantier d'insertion à Genlis par Croix-Rouge Insertion ;
- création d'une boucherie-charcuterie-laboratoire de découpe "Le Goût d'ici" (Pays Beaunois / Les producteurs du pays Beaunois).

2 PAT ont été soutenus en ingénierie lors de l'AAP national, pour **196 473 euros d'aides** :

- Dijon métropole : également soutenu pour la construction de la légumerie ;
- Syndicat mixte du pays de l'Auxois Morvan : fédérer et accompagner les initiatives publiques et privées, d'un bout à l'autre de la chaîne alimentaire, pour valoriser un système alimentaire plus local et durable.